

Conseil de la métropole du 21 décembre 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
7 décembre 2018

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure GARNIER

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 21 décembre 2018 à 16 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. Y. NEDELEC, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme B. ABIVEN, M. P. APPERE, Mme A. ARZUR, Mme S. BASTARD, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, Mme N. BERROUGALLAUD, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme N. COLLOVATI, M. Y. DU BUIT, M. D. FERELLOC, Mme M-L. GARNIER, M. M. GOURTAY, Mme I. GUERIN, M Y. GUEVEL, Mme P. HENAFF, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, M. P. KARLESKIND, M. Y-F. KERNEIS, Mme D. LE CALVEZ , Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme B. MALGORN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M C. PETITFRERE, M M. QUERE, Mme T. QUIGUER, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. G. ROUE, M. R. SALAMI, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M H. TRABELSI, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme G. ABILY, Mme C. BRUBAN, M. D. CAP, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, M P. KERBERENES, M. C. KERMAREC, Mme A. LAGADEC, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

ADMINISTRATION GENERALE

C 2018-12-201

- Election au Poste de 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 11^{ème}, 16^{ème}, et 19^{ème} Vice-président-e-s

ADOPTÉ

En application des articles L 5211-1 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, et eu égard aux vacances des postes, il est proposé de procéder à l'élection des 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 11^{ème}, 16^{ème} et 19^{ème} Vice-Président-e-s.

Sont déclaré-e-s élu-e-s ; le tableau des Vice-Président-e-s étant modifié en conséquence :

1^{ère} Vice-Présidente, Mme Bernadette ABIVEN :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	59
Nombre total de suffrages exprimés :	59
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	8
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Bernadette ABIVEN : ...	51

3^{ème} Vice-Président, M. Michel GOURTAY:

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	4
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Michel GOURTAY : ...	54

4^{ème} Vice-Président, M. Dominique CAP :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	18
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Dominique CAP :	40

6^{ème} Vice-Présidente, Mme Tifenn QUIGUER :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	11
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Tifenn QUIGUER :	47

11^{ème} Vice-Président, M. Yann GUEVEL :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	57
Nombre total de suffrages exprimés :	57
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	10
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Yann GUEVEL :	47

16^{ème} Vice-Présidente, Mme Patricia SALAUN-KERHORNOU :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	57
Nombre total de suffrages exprimés :	57
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Patricia SALAUN-KERHORNOU:	45

19^{ème} Vice-Présidente, Mme Sylvie JESTIN :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	10
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Sylvie JESTIN:	48

C 2018-12-202

- Élection au Bureau de la métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de procéder à l'élection du Bureau de la métropole, afin de compléter les membres de cette instance.

ADOPTÉ

M. Hosny TRABELSI:

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	11
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Hosny TRABELSI:	47

C 2018-12-203

- Désignations au Bureau de la métropole des membres avec voix consultative

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de procéder à la désignation des membres avec voix consultative, au Bureau de la métropole.

ADOPTÉ

Mme Isabelle MELSCOËT :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Nombre de suffrages exprimés en faveur d'Isabelle MELSCOËT:	46

M. Réza SALAMI :

Nombre de membres en exercice :	70
Ne prennent pas part au vote :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
Nombre total de suffrages exprimés :	58
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	11
Nombre de suffrages exprimés en faveur de Réza SALAMI:	47

C 2018-12-204

- Désignation des membres des commissions permanentes du Conseil et du Bureau de la métropole

Il est proposé au Conseil de de la métropole, après avis des commissions compétentes, de procéder à la désignation des membres des commissions permanentes du Conseil et du Bureau de la métropole. et de modifier l'intitulé de la commission 4.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle Alternative**

**Les groupes
Rassemblement pour Brest
et Brest métropole en
Marche ne prennent pas
part au vote**

C 2018-12-205

- Désignations de représentant-e-s de Brest métropole dans divers organismes

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de désigner les représentant-e-s de Brest métropole, dans divers organismes.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle Alternative**

**Les groupes Brest
métropole en Marche et
Rassemblement pour Brest
ne prennent pas part au
vote**

FINANCES

- Budget

C 2018-12-206

- Débat d'Orientations Budgétaires

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

PREND ACTE

- Conseil de Gestion

C 2018-12-207

- Les Ateliers des Capucins SPL - Augmentation du capital social pour l'acquisition de locaux commerciaux et d'activités au sein des Ateliers.

Les Ateliers des Capucins Société Publique Locale (SPL) a vocation à acquérir des locaux commerciaux et d'activités au sein des Ateliers des Capucins. La réalisation de ce projet requiert une opération d'augmentation du capital de la SPL. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'opération d'augmentation de capital social, d'approuver les modifications statutaires induites et d'autoriser le représentant à l'Assemblée Générale Extraordinaire à voter en faveur de ces modifications.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre: Le groupe
Rassemblement pour Brest**

**Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle Alternative
et Mme BERROU-
GALLAUD**

C 2018-12-208

- SEMPI - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration - Exercice 2017

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants » des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de la SEMPI.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre: Le groupe Rassemblement pour Brest

Abstention: Mme BERROU-GALLAUD

C 2018-12-209

- SEMBREIZH - Rapport annuel du représentant au conseil d'administration - Exercice 2017.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel du représentant de Brest métropole au conseil d'administration de la SEMBREIZH.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Abstentions: Les groupes Rassemblement pour Brest, Brest Nouvelle Alternative et Mme BERROU-GALLAUD

- Budget

C 2018-12-210

- Exercice 2018 - Approbation de la décision modificative n°3.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la DM n°3 2018 procédant à l'ajustement du budget primitif 2018.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre: Le groupe Rassemblement pour Brest et Mme BERROU-GALLAUD

Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

C 2018-12-211

- Exercice 2019 - Autorisation de dépenses d'investissement et de versement de subventions avant le vote du budget primitif 2019.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement ainsi que les subventions de fonctionnement, dans la limite des montants énumérés dans l'état ci-annexé et pour les autres chapitres de la section de fonctionnement, dans la limite de celle inscrite au budget de l'année 2018.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre: Le groupe Rassemblement pour Brest et Mme BERROU-GALLAUD

Abstentions: Les groupes Brest Nouvelle Alternative et Brest métropole en Marche

- Comptabilité

C 2018-12-212

- Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2009 à 2018.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les admissions en non-valeur des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2009 à 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ces dispositions.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-12-213

- Provisions pour dépréciation de compte de tiers.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de se prononcer sur la demande de constitution de provisions pour dépréciation de compte de tiers et leur reprise, à la demande du comptable public.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour Brest**

ADMINISTRATION GENERALE

C 2018-12-214

- Approbation d'un projet d'avenant n° 24 à la convention avec le Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres des Communes Associées pour la gestion du crématorium de Brest pour l'année 2019

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°24 instaurant les tarifs du crématorium pour l'exercice 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour Brest**

- Ressources Humaines

C 2018-12-215

- Mise à disposition de deux agents auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère

Brest métropole met à disposition deux agents auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de cette mise à disposition, et s'agissant d'une compétence de l'assemblée délibérante, d'autoriser le Président ou son représentant, à signer la convention correspondant à la mise à disposition de deux agents auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**M. NEDELEC ne prend
pas part au vote**

C 2018-12-216

- Adaptation du tableau des emplois à l'évolution des besoins de la collectivité

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter les emplois à l'évolution des besoins de la collectivité.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions: Les groupes
Rassemblement pour
Brest, Brest nouvelle
Alternative, Brest
métropole en Marche et
Mme BERROU-
GALLAUD**

DEVELOPPEMENT

C 2018-12-217

- Projets et équipements métropolitains

**- Ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc -
Approbation de nouvelles dispositions tarifaires pour
2019**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les nouvelles dispositions tarifaires particulières aux associations promouvant et développant la pratique de la voile sportive habitable en rade de Brest pour le port du Moulin Blanc.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

C 2018-12-218

- Plan climat air énergie territorial - Compléments relatifs à la concertation préalable

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de compléter la délibération du 30 mars 2018 prescrivant le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et valant déclaration d'intention afin de préciser les modalités de concertation engagées et à venir.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

FINANCES

- Conseil de Gestion

C 2018-12-219

- Eau du Ponant - Société Publique Locale - Rapport annuel des représentants du conseil d'administration

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration Eau du Ponant – Société Publique Locale.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions: Les groupes
Rassemblement pour
Brest, Brest Nouvelle
Alternative et Mme
BERROU-GALLAUD**

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

C 2018-12-220

- Eau du Ponant - Société Publique Locale - Approbation des projets d'avenants - Avenant n°11 au contrat d'objectif du service public de l'eau - Avenant n°11 au contrat d'objectifs du service public de l'assainissement collectif - Avenant n°2 au contrat d'objectifs du service public de l'assainissement non collectif.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les projets d'avenant n°11 au contrat d'objectifs du service de l'eau, d'avenant n°11 au contrat d'objectifs du service de l'assainissement collectif et d'avenant n° 2 au contrat d'objectifs du service public de l'assainissement non collectif entre Brest métropole et Eau du Ponant, et d'autoriser le Président ou son représentant à les signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : Le groupe
Rassemblement pour Brest**

C 2018-12-221

- Photovoltaïque - Approbation de deux projets de contrat de quasi-régie au profit de SOTRAVAL pour l'installation de deux productions en toiture des groupes scolaires Quizac et Dupouy sur les parcelles EV0122 et CL0035

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec SOTRAVAL deux projets de contrat de quasi-régie pour la réalisation de deux installations photovoltaïques en toiture des groupes scolaires Quizac et Dupouy, situés respectivement 21 avenue de Provence, parcelle EV0122 et 6 rue du Duc d'Aumale, parcelle CL0035.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Propreté Déchets

C 2018-12-222

- Bacs - Approbation des tarifs de mise à disposition de bacs pour l'année 2019.

Brest métropole facture le remplacement de bacs aux usagers (dans des cas spécifiques prévus par le règlement de collecte) et la mise à disposition ponctuelle à des organismes divers pour l'organisation de manifestations ou festivités. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de mise à disposition de ces bacs pour l'année 2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention: Mme
BERROU-GALLAUD**

C 2018-12-223

- Prestations des services - Approbation des tarifs des prestations des services collecte, propreté, voirie et espaces verts pour l'année 2019

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de facturation des prestations réalisées par les services collecte, propreté, voirie et espaces verts pour l'année 2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle Alternative**

- C 2018-12-224** - **Redevance Spéciale - Actualisation des tarifs de redevance spéciale pour l'élimination des déchets banals autres que ceux des ménages pour l'exercice 2019.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'actualiser les tarifs des prestations de collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères issus des producteurs autres que les ménages pour l'année 2019.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention: Le groupe Rassemblement pour Brest**
- C 2018-12-225** - **Biodéchets – Approbation du renouvellement de contrat pour le traitement et la valorisation des biodéchets entre Brest métropole et SOTRAVAL-SPL.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le renouvellement du contrat relatif au traitement et à la valorisation des biodéchets entre Brest métropole et SOTRAVAL-SPL.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Equipements d'Agglomération*
- C 2018-12-226** - **Brest Arena - Avenant n° 4 à la convention de délégation de service public pour la gestion de la salle Brest Arena.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n° 4 à la convention de délégation de service public relative à la salle Brest Arena, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstentions: Les groupes Rassemblement pour Brest, Brest Nouvelle Alternative et Mme BERROU-GALLAUD**
- C 2018-12-227** - **Capture et mise en fourrière des animaux errants - Approbation des tarifs d'intervention pour l'année 2019**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, en application de la compétence de capture et de mise en fourrière, de fixer les tarifs pour 2019.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-12-228** - **Associations culturelles conventionnées : approbation de projets d'avenants financiers aux conventions pluriannuelles pour l'année 2019. Avances de subventions pour les associations.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver des projets d'avenants financiers pour l'année 2019 entre Brest métropole et les associations culturelles conventionnées et d'autoriser le Président, ou son représentant, à les signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention: Les groupes Rassemblement pour Brest, Brest Nouvelle Alternative et Mme BERROU-GALLAUD**

URBANISME

- Affaires Foncières

C 2018-12-229

- Guipavas - Moulin de Kerhuon -Approbation de la demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du périmètre de captage d'eau potable.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour le périmètre immédiat du captage d'eau potable, dans le secteur du Moulin de Kerhuon à Guipavas.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Aménagement

C 2018-12-230

- Projet Urbain du Haut de Jaurès - Brest-Saint Marc – Participation à la réalisation d'un programme de prestations au titre des articles L. 1523-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales – Approbation du projet de convention d'attribution d'une subvention d'investissement à la SEMPI pour la promotion du centre commercial du Pilier Rouge et autorisation de signature.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention d'attribution d'une aide à l'investissement à la SEMPI dans le cadre d'un programme d'intérêt général de promotion du territoire au sein du centre commercial du Pilier Rouge à Brest-Saint Marc, versée au titre des articles L. 1523-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents à intervenir permettant la mise en œuvre de ces décisions.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : Le groupe
Rassemblement pour Brest
et Mme BERROU-
GALLAUD**

**M. GOURTAY ne prend
pas part au vote**

C 2018-12-231

- Approbation et autorisation de signature de la convention P.U.P. (Projet Urbain Partenarial) sur le secteur de Kerloquin à Guilers.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de P.U.P. (Projet Urbain Partenarial) entre Brest métropole et la société Francelot, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de PUP portant sur le secteur de Kerloquin à Guilers.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

C 2018-12-232

- MOTION POUR UNE JUSTICE DE PROXIMITE

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre: Le groupe Brest
métropole en Marche**

**Abstentions: Le groupe
Rassemblement pour
Brest, Mme BERROU-
GALLAUD et M. DU
BUI**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L’AFFICHAGE LE 31 DECEMBRE 2018.